

Bienvenue aux nouveaux collègues !

Bonne rentrée à toutes et tous.

Rentrée 2018

Pour beaucoup de nouveaux bacheliers, le premier effet de Parcoursup aura été une longue, longue attente... en particulier pour les profils les plus atypiques. Parcoursup, au niveau national, se traduit donc par plus d'inquiétude sur le choix de l'orientation, plus de renoncements et plus de « clients » pour l'enseignement supérieur privé.

À Tours, avec Parcoursup et la poussée démographique, les effectifs en L1 sont encore instables. Toutefois, les filières psycho, PACES et Bio ont pu absorber toutes les demandes. Invoquant la « soutenabilité » – dont aucun critère n'a jamais été exposé – la direction de l'université envisageait toutefois des non-ouvertures ou des fusions de parcours... à suivre avec vigilance !

CUEFEE

Le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Français aux Etudiants Etrangers, actuellement « service » de l'université de Tours, traverse une crise qui met en péril ses missions et l'accueil de centaines de jeunes étrangers se déplaçant individuellement en France pour y poursuivre des études dans une langue qui n'est pas la leur. Pour réduire le coût de fonctionnement, la direction de l'université utilise tous les moyens : réduction de l'offre de formation, diminution des contenus, accroissement de la charge de travail des collègues. L'affaire n'est pas originale et, comme ailleurs, elle vise d'abord des personnels aux statuts les plus précaires... et comme ailleurs aussi, elle s'affranchit des votes des instances élues. La direction de l'université prend ainsi des décisions et les rend exécutoires sans consultation du conseil du CUEFEE ni vote du CTE ni du CA :

- fin de l'accueil des étudiants internationaux au profit des seuls étudiants d'échanges ;
- augmentation des effectifs par groupe ;
- fin de la chaîne d'inscription spécifique qui était assurée au CUEFEE et permettait un véritable accueil et accompagnement des primo arrivants au profit d'une délocalisation en L&L dès cette rentrée ;
- forte augmentation des frais de formation ;
- destruction de l'équipe enseignante permanente : non-renouvellement des CDD ayant plus de 3 ans d'ancienneté, pas de remplacement des CDI ayant quitté l'équipe.

Il semblerait que l'on veuille faire du CUEFEE, qui assurait jusqu'ici une vraie mission de service public d'insertion universitaire et qui s'est construit avec l'accueil de réfugiés iraniens dans les années 1980, un centre de langue pour étudiants nantis désireux d'apprendre le Français au pays de Balzac.

Toutes ces décisions du président confirmées mi-juillet altèrent fortement la rentrée du CUEFEE : une baisse

de qualité des enseignements est inévitable et le CUEFEE perdra sans doute le label de qualité FLE qu'il détient depuis 2007. Si l'on voulait torpiller le CUEFEE on ne s'y prendrait pas autrement.

Le SNESUP et ses élu.e.s dans les conseils sont déjà intervenus, mais il convient maintenant de donner plus d'ampleur à cette défense du CUEFEE et à notre solidarité.

Nouveaux Coursus Universitaires

Au gré des appels à projets (DUNE, EUR, etc.), le paysage universitaire se morcelle. Avec le nouvel arrêté « licence » paru en août, le cadre national des formations s'effiloche un peu plus, la logique de concurrence pour attirer certains étudiants et en rejeter d'autres (fonction dévolue à Parcoursup) se double de contenus et de rythmes différents pour acquérir des connaissances/compétences attestées par le « label » d'un établissement. À Tours, sans aucun débat ni vote mais avec une modeste information dans les conseils centraux (CFVU, CaC), l'université a déposé sous la signature de la VP Formation et du président une réponse à l'appel à projet NCU sous l'acronyme PARM. Hors dotation de fonctionnement (laquelle sert par péréquation pour toutes les formations), sera donc organisée l'individualisation quasi-totale des parcours dont les collègues responsables « accepteront » (c'est l'« effet carotte » des 800 000 euros annuel obtenus) de déréguler et de dénaturer les contenus.

Le rectorat s'oppose...

Un collègue du secondaire (titulaire du CAPES), ayant soutenu une thèse puis qualifié aux fonctions de Maître de Conférences, classé 1^{er} sur un poste d'ATER à Tours, s'est vu refuser jusqu'ici par le rectorat malgré sa demande et nos démarches sa mise en disponibilité. C'est un précédent dans l'académie d'Orléans-Tours qui est loin d'encourager les bons étudiants de master à s'inscrire en thèse. Le SNESUP intervient au niveau national pour débloquer cette situation.

Le président de la Région insiste...

Une fois de plus F. Bonneau, veut prendre la main sur l'université. Feignant d'ignorer les nombreuses coopérations qui existent tant en enseignement (en particulier au niveau des masters) qu'en recherche, ce qui apparaît nettement avec les Ecoles Doctorales, il tonne dans la presse contre ce qu'il présente comme une incessante guerre picrocholine entre les « citadelles universitaires » de Tours et d'Orléans qui ferait obstacle au rayonnement de la Région. Encore une fois ces contre-vérités sont mises au service d'une logique de pilotage étroit des formations et de la recherche par l'exécutif régional. Les incessantes péripéties autour de l'ex-PRES, des diverses ComUEs vont toutes dans le même sens : mettre au service de l'économie locale et d'une communication à la merci des effets de mode, la recherche et les formations. Redisons-le, les évaluations et cohérences scientifiques comme la

temporalité de la recherche ne sont pas du côté des forces politiques.

À Tours, les dossiers chauds de la rentrée

Ils sont nombreux !

Outre les points déjà évoqués : CUEFEE, NCU, modalités d'accueil des bacheliers (avec l'urgence de revoir au niveau national la logique et les algorithmes de Parcoursup), ces semaines sont cruciales pour :

- les nouvelles maquettes modulaires très allégées en licence avec leurs lourdes contraintes d'emploi du temps et les menaces de non-ouvertures de modules selon le nombre d'inscrits enregistrés à la rentrée ;
- la définition des besoins en emplois de titulaires tant côté BIATSS que côté enseignants-chercheurs et enseignants. Pour la FSU, il faut stopper les gels de postes, la précarisation organisée (remplacer un Professeur par un ATER ou par des chargés d'enseignement qui « coûtent moins cher »...);
- la sortie ou non de l'université de Tours du cadre national de la protection sociale complémentaire (voir lettre n° 104) ;
- l'application de la réglementation nationale pour le décompte des heures complémentaires en cas d'arrêt maladie que nous réclamons face aux calculs forfaitaires locaux qui sont moins favorables aux collègues
- la reconfiguration du site Tanneurs tant en matière de besoins pédagogiques et scientifiques qu'en raison de travaux nécessaires ;
- le devenir des formations d'informatique de Blois (et plus largement d'une présence de formations de la faculté des sciences dans cette ville), au moment où l'ouverture d'un L2 informatique sur le site Grandmont rebat les cartes ;
- le projet d'université européenne ressort des cartons. S'il s'agit de donner un élan supplémentaire aux coopérations internationales mutuellement avantageuses entre établissements publics, une sorte de réseau lisible d'établissements européens, le SNESUP et ses élus y prendront une part active. Si, comme avec la ComUE, il s'agit avant tout de structurer un pilotage « fort » qui favorise certaines thématiques voire exclut d'autres interactions, nous alertons dès maintenant contre une telle usine à gaz qui fragiliserait durablement notre université.

Élections professionnelles du 6 décembre

Le cadrage national de nos conditions de travail, leurs déclinaisons locales ; tout ce qui fait la réalité concrète de nos métiers y compris les grilles de salaire et les promotions (sauf pour les enseignants-chercheurs) dépendent des CAPN, CAPA, du CTU et du CTE. La CC-ANT joue un rôle analogue pour les non-titulaires. Ces instances seront renouvelées en décembre. Elles

sont importantes pour faire respecter les droits de tous, mais elles sont menacées, le gouvernement veut les remplacer par un pilotage hiérarchique local et des avancements « au mérite ». D'ici décembre, interrogez nos élus, leur bilan, nos propositions !

CAPA = Commission Administrative Paritaire Académique
CAPN = Commission Administrative Paritaire Nationale
CTU = Comité Technique Universitaire (national)
CTE = Comité Technique d'Etablissement (local)

La FSU à l'université de Tours

Que faire en cas de difficultés collectives ou individuelles dans le cadre professionnel ? La FSU construit autour de chaque situation les solidarités et les interventions – publiques ou non – les plus efficaces.

La FSU à l'université, c'est des dizaines d'adhérents dans toutes les catégories de personnel (titulaires ou non). La FSU est une fédération de syndicats qui interviennent dans des champs professionnels distincts (mais solidairement !)

SNESUP pour les enseignants-chercheurs, enseignants, ATER, contractuels, doctorants sous contrat, post-doc
SNCS pour les chercheurs (CNRS, INSERM, IRD, ...)
SNASUB pour tous les BIATSS (administratifs ou techniques)

SNEP pour les professeurs d'EPS

SNICS pour les infirmier.e.s

Chacun de ces syndicats dispose d'un site national exposant les revendications des personnels concernés et les modalités d'adhésion...

Toutefois pour nous contacter : une seule adresse : fsu@univ-tours.fr

Actualité Nationale www.snesup.fr
Contact : fsu@univ-tours.fr

Ensemble à Tours

Pour une université pluridisciplinaire et collégiale

Autour de la plateforme participative www.ensemble-a-tours.fr, ont été élu.e.s en 2016 pour porter des analyses et des propositions et défendre le service public :

- **C.A.** : Stéphane Servais et Jean Fabbri

- **Commission Recherche** : Alain Thalineau, Emmanuel Moyse, Ulrike Krampl, Christine Georgelin, Manu Porcheron

- **Commission Formation et Vie Universitaire** : René Mokoukolo, Jean-Paul Chemla

Et aussi, des élu.e.s FSU (SNESUP/SNASUB)

- **Comité Technique** : Marc Peigné, Élisabeth Gavaille, Laurent Besse, Michèle de Monte,

Jacqueline Hénouda, Jean-Louis Labesse

- **CHSCT** : Florence Alazard, Michèle de Monte, Juliette Rousseau

- **CC-ANT** : 4 sièges sur 10

N'hésitez pas à solliciter les élu.e.s !!